

# MÉMO CONCOURS A TB 2017

(la notice complète du concours est disponible sur le site du SCAV)

## INSCRIPTION

[www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr) du 10 décembre 2016 au 10 janvier 2017 17h

Date limite pour toute modification et validation des dossiers d'inscription : 10 janvier 2017 17h

Dépôt des pièces justificatives sur le site d'inscription (**format PDF, taille 2 Mo**) et paiement par CB jusqu'au 17 janvier 2017 17h.

Pièces du dossier :

- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité (valable jusqu'à fin juillet 2017)
- Attestation JDC
- Candidats boursiers : photocopie de l'attestation d'attribution définitive de bourse.
- Candidats pupilles de l'Etat ou de la Nation : Extrait d'acte de naissance portant la mention « pupille de l'Etat » ou « pupille de la Nation ».
- Frais d'inscription en cas de paiement par chèque (à l'ordre de l'agent comptable d'AgroParisTech)

**Important** : demande d'aménagements à envoyer au SCAV avant le 15 février 2017

Convocation à télécharger sur le site du SCAV à partir du 29 mars 2017 : [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net) rubrique « Convocations pour l'écrit »

## DATES ET HORAIRES DES EPREUVES ECRITES

DATES	HORAIRES	EPREUVES	COEFFICIENTS			
			BIO	ENV	POLYTECH	ENSTIB
Mardi 9 mai 2017	8h30 à 11h30	Sciences de la vie et de la Terre	3	3	2	3
	13h30 à 16h30	Français	2	2	2	2
Mercredi 10 mai 2017	8h30 à 11h30	Biotechnologie	3	3	3	1
	13h30 à 15h30	Anglais	+2 à l'admission	+2 à l'admission	2	2
	16h15 à 17h00	Algorithmique et Informatique	1	1	1	1
Jeudi 11 mai 2017	8h30 à 11h30	Méthodes de calcul et raisonnement	3	3	3	3
	13h30 à 16h30	Physique-chimie, résolution de problème	3	3	3	2

**La rédaction doit se faire à l'encre noire ou bleue foncée (bleu clair à proscrire). Les couleurs peuvent être utilisées seulement pour les schémas ou pour améliorer la présentation**


**Attention** : pour les copies des épreuves dématérialisées, le découpage, le collage et l'utilisation de feutres sont formellement interdits.

## DEROULEMENT DES EPREUVES ORALES

Les épreuves orales auront lieu du jeudi 8 juin au vendredi 16 juin 2017 à AgroParisTech (75005)

Téléchargement du calendrier de passage à partir du mardi 30 mai 2017 (tient lieu de convocation)

[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net) rubrique « Calendriers des oraux »

 Envoi du dossier TIPE au plus tard le mardi 30 mai 2017 (cachet de la poste faisant foi)

Dépôt du dossier TIPE sur le site du SCEI du jeudi 25 mai au mardi 30 mai 2017 [www.scei-concours.fr](http://www.scei-concours.fr)

ÉPREUVES	temps de préparation	temps d'interrogation	coefficients A TB BIO	coefficients A TB ENV	Coefficients POLYTECH A TB
Langue Vivante : Anglais	30 min	30 min	2	2	2
Mathématiques	30 min	30 min	3	3	3
Biotechnologie	30 min	30 min	3	3	3
Sciences de la Vie et de la Terre	30 min	30 min	3	4	3
Physique-Chimie, activité expérimentale		2h30	3	3	3
TIPE		30 min	4	4	4
Géographie	45 min	30 min	2	1	2
Physique-Chimie	20 min	20 min	2	2	2
Epreuve pratique de Sciences de la Vie et de la Terre et Biotechnologie		3h30	3	3	3

## RESULTATS

Résultats d'admissibilité : mercredi 24 mai 2017

Résultats d'admission : jeudi 29 juin 2017

## RECLAMATION ET COMMUNICATION DES COPIES

- Pour l'écrit : vérification du report de notes jusqu'au 27 mai 2017 (par mail ou courrier, 3 épreuves max)

- Pour l'oral : conformité au programme : dans les 48h suivant l'épreuve

vérification du report de notes jusqu'au 2 juillet 2017 (par mail ou courrier, 3 épreuves max)

- Communication des copies : du 3 au 24 juillet 2017 sur place, photocopie (10 €/copie) ou envoi PDF (5 €/copie).

## VŒUX ET PROPOSITIONS D'AFFECTATION

Pensez à vous informer sur l'ensemble des écoles avant de formuler vos vœux

Liste de vœux : [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net) du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 25 juin 2017 à minuit.

1<sup>ère</sup> appel : le mardi 4 juillet 2017

2<sup>ème</sup> appel : le lundi 10 juillet 2017

3<sup>ème</sup> appel : le lundi 17 juillet 2017

Dernier appel : au plus tard le lundi 4 septembre 2017



Les candidats doivent répondre dans un délai de 3 jours à chaque proposition